



Peux t'on rester 2 ans dans une maison d'arrêt

Par **lili29**, le **03/07/2013** à **22:16**

mon fils est en maison d'arrêt de brest pour une peine de 2ans ferme et 1 an avec sursis, il me dit qu'il risque d'être transférer car les maisons d'arrêt sont faite pour des peines de moins d'un an
j'aimerais avoir votre réponse
merci d'avance